

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Briefe

Brief von Joseph von Laßberg an Louise Maximiliane Caroline Emanuele of Albany, 26.09.1802-28.03.1804

Laßberg, Joseph von

Helmsdorf, 26.09.1802-28.03.1804

[urn:nbn:de:bsz:31-367256](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-367256)

Par le même instrument que du ~~la~~ des fonds en terre de
Baron, excedant la somme de 10.000 Louis, je vois
la probabilité de mettre ma Retention. Madame !
à l'abri de tout danger, de vous en rendre par ce
Jours à faire passer votre feu au sur la partie des
Jours, qui sont en ce qui est en l'état intacte.

Il s'agit trop évidemment par. V. de. si je voulais vous
alléguer toutes les lois de la Monarchie catholique,
qui s. pourraient le prouver à tous dans cette affaire
et ma lettre deviendrait un code, je me borne à vous
donner à vous dire :

1. que vous devez faire présenter Requête à la Cour des Appels
judiciaire de l'autorité antérieure, dans la quelle vous
demanderez que le grand Bailliage de Rottembourg
soit autorisé de vérifier la liquidité de votre pu-
tion et de procéder ensuite à la transcription d'icelle
sur les Brugges territoriales de votre Debitant.

2. Quand le Tribunal aura ordonné le gd. Bailliage de Rottembourg
pour le sursis, et si ce n'est qu'il ne fait toujours sans délai
ni difficulté, si le d. d'assigné ne le trouve par devoir
quelque chose à une fin d'Etat: si vous devez ou
présenter vous-même, ou faire présenter par quelqu'un
nommé de votre satisfaction et accompagné d'un Avocat
de la Requête de l'autorité antérieure les Titres originaux
de votre Situation, qui seront mis sous les yeux du
Debitant, ou de son Absente, et sous ceux d'un homme de
bien, plaqué au dit Etat par le grand Bailliage.

~~Je ne suis pas~~ Je ne suis pas de ce genre sur
la dignité de ces Titres et de leur sursis à la
régistration de la Dette sur les biens hypothéqués.

3. La Situation étant faite, restes et tenue, d'institer,
dans le terme de 15 jours, contre le Debitant l'action justifi-
catoire au Tribunal provincial et
d'implorer l'execution de la dette de dignité l'acte
par le gd. Bailliage de Rottembourg en votre faveur.
L'execution étant reconnue, vous ou votre chargé
d'affaires se transporteront sur les lieux avec un
bon de laide et feront mettre de suite par les
gd. Bailliage de Rottembourg sur tout le Mobilier
et Immeuble et les Paroisses territoriales de M.
de Wächter.

4. Après toutes les démarches vous pourriez contracter
à amiablement avec M. de W. sur les Termes, dans
les quels le Combourdement fallût de votre
jeune d'ité de l'effort - si vous ne pouvez venir

Compte la Fontaine d'Albany à Florence.

Daté: Hildesdorf le 14 Nov: 1802.

Reponne sur sa lettre du 16 ^{sept} 1802.

Je suis de le voir la gracieuse lettre que vous avez daigné
de m'adresser le 16 des mois passés, aujourd'hui le 14 Nov: et je ne
doute que vous a'iez reçu en attendant la réponse que j'ai pris la
liberté de vs. faire parvenir en y joignant un déingoussié a' signes
pour pousser l'affaire du T. de W. en votre Nom.

J'attends avec la plus vive impatience votre réponse sur cette dernière,
car, n'ayant reçu par mon avocat le Dr. Schenck lais, que le Procès d'Execution
contre M. de W. est commencé, il me paraît que sous d'avis par un arrêt
à qu'on ne pu pas causer l'Exclusion de votre prétension. Veuillez
donc avoir la bonté d'envoyer au plus tôt vos lettres originales par la
Voie de M. Salvolety à Hindau, ou par les adresses au T. de Hildesdorf
Directeur du Bureau des Postes impériales en cette Ville, qui est mon
beau-frère et qui me fera parvenir vos déguisements par une voie sûre et
certaine à Hildesdorf, ou y sera m'attendre la semaine prochaine avec ma
famille pendant l'hiver.

Vous avez très bien fait d'attendre, et faire perdre espoir de vos lettres des
dépens dans les archives de la Ville; car bien ne peut répondre des
éprouvements, cependant je ne sais pas que les Originaux soient acheminés
jusqu'à la Voie de la Poste en prenant toujours un gage.

Je me souviens très bien d'avoir entendu dire par mon Père que chez la Fontaine
à la Voie de lui faire parvenir une fausse déduction par feu son Père, et
qu'il étoit fort en peine de la Voie par laquelle il passoit d'acquiescer de la
Montant de cet Essai, qu'il n'avoit pas même eu l'occasion de vous faire
des très humbles Représentations par cette Voie: permettre d'attendre de vous
acquiescer en son Nom et de ne plus de vouloir bien méconnaître la valeur de
cette cause, je pourrais en faire l'essai.

Je n'ai pas eu le loisir de faire des frais pour votre affaire
qui méritent d'être avancés et par ceux qui pourroient avoir lieu dans l'avenir,
je remets à votre choix, si vous voulez en faire un tiers un prêt accompli sur
un chèque à Hindau, ou si vous voulez me faire la grâce de permettre que je face
les avances nécessaires à charge de ne en indiquer le montant toutes les fois que j'aurois
l'honneur de demander vos Ordres pendant le cours de l'affaire.

Recevez pas cependant que la Dame de M. de W. ne soit pas partie, la Comtesse
d'Artois, de quel il étoit marié, n'étant pas homme à pousser à l'extrême ses
sans remboursement d'une somme qui devoit à sa mort être même elle n'étoit
pas partie, la Comtesse n'étant pas héritière, elle n'intervient en personne
qu'elle nous. Il est vrai que le T. de W. a été acquiescé des Français et Prussiens
Commissaires de Belgique, qui a été stipulé sous la signature de l'Empereur le 17
mais de quel d'entre elle n'est acquiescé (Janvier 1802).

Quant à M. de W. son père, qu'il avoit des prétensions à réaliser en Angleterre,
il s'est beaucoup égaré de la Voie, et avoit réglé une somme de 600,000
par Louis XVIII; mais étoient des négociants de France qui n'ont
jamais l'argent et j'ai eu une lettre de M. de W. par la Voie de Paris
l'ayant fait voir de France, dans la gaste de la Prusse, par les Commissaires
attendait d'Angleterre, seroit employé, et apparemment les Français de Hildesdorf,

qui ont fait l'acte de M. de W. sous le nom duquel toute l'affaire
a été faite - le Roi est, qui est de W. le Roi a fait
l'agent de tous ceux qui sont sous son nom dans son bureau.
Il ressemble aux changements qui attendent la suite de la révolution
par toutes les nouvelles.

Il est bien possible que Madame de W. ne fasse pas voir au plébé
peuple de l'Université, tout ce qu'elle a fait de bien à son
sujet avec son éducation dans la classe des Français non hypothéqués
de fait tout cela de manière que cette classe ne sera pas trop nombreuse.

Madame de W. Madame de W. que je regarderai comme l'homme le plus
heureux de ce siècle qui me guide à venir, si je parviens à terminer
cette affaire et votre contentement, d'après l'avis de vos
amis et de vos amis, sans borne avec les quels j'ai l'honneur
de vous
M. de W.

M. de W.

À Madame la Comtesse d'Albany à Florence.

datte: 12 Juny 1803. Heiligenberg.

N'ayant pas reçu de réponse sur ma lettre du
 15 Mars, que j'ai pris la liberté de vous adresser
 au Quirinal^{le} à votre domicile le 26 février,
 j'ai eu l'honneur de vous écrire dernièrement
 le 12 avril. Une maladie passagère ^{après} & des
 néiges fréquentes dans les affaires de famille,
 accompagnées d'un silence absolu de la part
 de notre homme de lois à Heiligenberg, m'ont
 entièrement empêché de me rappeler de
 nouveau au souvenir de Madame la Comtesse
 d'Albany & de lui fournir des nouvelles
 ultérieures sur l'état de sa santé.

J'étois occupé à examiner le ouvrage de M. le
 Docteur Amicci, dont la lecture des Pré-
 cises ^{de l'ouvrage} m'avaient donné lieu
 de mécontentement, par un Moniteur, quand
 je reçus de mon beau frère & de l'indant la
 lettre du 7 Mars, que vous lui fîtes l'honneur de
 lui adresser. Mon étonnement ^{& me douleur} ~~sur son lieu~~ ^{à Heiligenberg}
 tombe, quand j'appris par mon associé, que
 vous lui aviez écrit deux fois pour s'informer
 de la cause d'un silence de mon silence supposé
 & de la marche de votre procès contre M. de
 Wächter.

Je me séis, quel caractère mon a influé depuis
 depuis quelque temps sur la forme de la correspondance
 dont il vous a plu de m'honorer, mais je n'en
 perdra la liberté Madame la Comtesse, et vous
 avouer très humblement, que depuis votre gracieuse
 lettre du 26 février ^{je n'ai pas eu le bonheur d'en} ^{qui m'est parvenue le 12 Mars}
 recevoir. Sans me qu'en du 15 Mars, j'ai
 pris la liberté de vous dire, que M. le Docteur
 Amicci était allé à Heiligenberg, que j'avais
 pensé le trouver là, pour conférer avec lui la voie
 que nous avions à prendre pour vous apurer
 votre créance & effectuer après le paiement.

mais, qu'il m'en avait empêché, ne voulant pas
m'indiquer la durée de son séjour, qui paraît être
obligé par la date de l'envoi par un Caprice Nos
télés au Grd. Bailage de Qottbus, et que
~~je ne doutais pas, que l'Enregistrement de~~
votre prétention sur la liste des Hypothèques, n'
soit accordé tout de suite.

Dans celle du 12 Avril j'ai eu l'honneur de vos mandes,
qui votre associé avait eu à son séjour à Qottbu-
bourg une Entree avec le fils aîné de Mr de
Wächter (Capitaine au service de Danemarck),
qui Mr de Wächter au Nom de son Pere avait fait
des Propositions d'accommodement pour mon affaire,
et que Mr Schneider, au lieu de ^{accéder} ~~seconder~~
sur l'execution contre Mr de Wächter, avait
suspendu la poursuite et m'écrivit une longue
lettre sur la Proposition de mon adversaire, en
concluant, que je ne devois pas rejeter son offre.

Que sur votre affaire, que je n'avois déjà eu
meilleur succès, il m'aurait écrit qu'il ne
pouvait passer outre et allégué pour raison,
qu'il devoit avoir avant toute chose un Compté
exact sur les arriérés de ce que Mr de W.
doit, outre le Principal. Que la Puissance me parroit

incertaine, ou qu'il auroit dû y penser avant l'Infra-
ction du Prolis et que j'avois obtenu l'Hypothèque
sans même fixer la Somme des Intérêts échus.

Que tout cela me donnoit une très mauvaise idée
de l'homme que votre honneur avait à nous servir.

Que j'avois rejeté les Propositions de Mr de
Wächter que je trouvois insultantes & sur
un point, que j'estimois plus que tous les Turcs
du monde et que j'avois chargé Mr Schneider
de nouveau de presser votre Debiteur de
plus près et de vive force, que cependant
je priois Madame la Comtesse de me faire
parvenir un Compté exact des Intérêts
échus jusqu'au jourant.

Voilà Madame la Comtesse! le contenu de mes deux
Derniers du 15 Mars & 12 Avril. Je vois, que Mr
Schneider en vrai Avocat, voudrait se détacher de
ma surveillance sur en votre affaire & n'avoit
à rendre compte qu'à vous. Je préhends que vous
ne m'en trouviez pas mieux servir; car je suis
d'avis que c'est bon une chose à faire
un satelage de nos Prétors, sur lequel il ira

se castricher quand les autres affaires lui
manquent, à qui on confie dans cette
idée, est, que dans ce moment il n'a pas
encore présenté ma Requête pour l'Execution.
Cet homme change tout souvent de langage
dans ses lettres, pour ne pas me donner de
l'espérance

4
M. de la Fontaine d'Albany à Florence. par Augsburg. Recommandé.

Daté: 10 Juillet 1803. en réponse à sa lettre du
21 Juin 1803.

La fortune, se plaisant à me jouer des tours très cruelles,
me donne la triste consolation de m'en plaindre,
mais non, ce n'est pas à elle que j'en veux, c'est à
des Malheureux, qui, en oubliant l'honneur, de voir
brûlément, n'ont pas honte de cimenter des Dames,
qui sont les saintes ont aurant pu servir le Dieu
villants d'une Dame, ^{de laquelle} pour l'honneur, moi je
compte la Grèce entre les plus grands Vices de la
vie.

Quant
Cependant, Monsieur de mad'emoiselle la Reception de
votre lettre du 21 Juin, qui m'est parvenue par mon
père, je prends la liberté de vous assurer, que jamais
je n'ai demandé, ni fait demander, par qui que ce soit,
de l'Argent au correspondant de Mr. Salotti à Lindeau.

La première fois, que vous avez fait donner ordre aux ^{par}
Mr. Rupprecht à Lindeau par Mr. Sabetti de Florence,
de me verser 200 f pour les premiers frais de
votre père, Mr. Rupprecht averti après que je me
trouvais dans la maison de mon Beau-frère à Lindeau
y a envoyé avec ses fonds avec l'Argent, auquel j'ai
délivré le Reçu. Durant l'Hyver dernier je mon
Beau-frère m'écrivit, que Mr. Rupprecht m'a fait
mander, qu'il avait reçu ordre de Florence de lui
faire un paiement de ce que j'avais lui faire servir,
s'il pouvait le verser dans les mains de mon Beau-
frère, ou si je voulais que m'en l'envoie par une
voie sûre à Hildesberg. J'ai répondu par le
Chap. à mon B. père, qui, n'ayant depuis long-
temps pas reçu de lettres de Mr. la Fontaine d'Albany
l'attendant de jour en jour au rapport à son de
mes lettres, je ne pouvais comprendre cette ^{opulation} m'avait
signifié de verser ces fonds à Mr. Rupprecht, que
je n'avais pas demandé, tenant entre la plus grande
partie de vos mis Envoi, qui m'aurait dû à la Requête,
que je tirerais cet Argent de lui quand j'en aurai besoin,
mais, que sans à présent je n'avais pas occasion de
+ Comptez pour Mr. la f. d'Albany.

5

Et Madame la Fontaine d'Albany, à Florence.

datto: 20 Janvier 1808.

Il serait inutile de vouloir entreprendre,
^a
de vous pûndre Madame! L'Impression, que
votre Lettre du: 7 du courant a fait sur
mon Ame & sur mon Corps. Je n'ai jamais
rien lu de pareil. & je n'ai jamais cru que pareil
& mots pussent être adressés à moi. Je saisis
l'Espèce d'un^{deux} heure qu'il y a entre l'arrivée
et le départ de la Poste, pour vous dire, que
j'espère vous procurer, ~~et~~ avec le départ
de la Poste prochaine, que je ne suis pas
si coupable que vous me croirez, que je n'ai pas
négligé vos affaires, que je vous ai écrit der-
nièrement le 2. Décembre, que j'ai distribué
selon vos ordres la somme que vous m'avez fait
parvenir le 2^e de Décembre & que je n'ai touché
les derniers 100 ff. que pour les soustraire aux
tentatives vaines d'un Malin croisé, qui est enfin
deja parvenu à me ruiner? Je ~~me suis~~ ^{suis} hors
d'état de vous dire d'avantage, le flouement
dans lequel mon Ame se trouve dans ce moment,
me rendant absolument incapable de toute
Pensée; je dois d'ailleurs me justifier auprès de
mon Père, lequel a ouvert et lu votre Lettre que
après la Princesse de Furstemberg lui a remis pour moi,
dans l'opinion qu'elle lui étoit adressée, je dois
écrire à son & Bureau de Postes pour apprendre
à qui mes Lettres sont devenues.

Je vous ai écrit Madame le 16 Novembre,
que M^r le Docteur Schmidt m'avoit dit, que
vous alliez obtenir une Sentence de la Régence;
mais, que l'Arrêt de M^r le P^rsi M. en appellera &
que l'affaire n'étoit pas encore si près de la

et je puis en payer une partie des frais si l'affaire venait
à la conclusion, comme M^r Schmidt m'avoit fait
espérer l'été dernier.

Conclusion. Depuis le 25 Novembre je n'ai
~~pas encore~~ plus reçu de Nouvelles de M^r
Lamidor, qui est allé s'établir à Gunzbourg
ou sous la Régence, je lui ai écrit dernièrement
mais je n'ai encore à attendre sa réponse,
au reste mon affaire est aussi peu avancée
que la vôtre, ~~elle~~ ~~l'entente~~ ~~judiciaire~~ ne finira pas,
si ~~l'on~~ ~~se~~ ~~pretend~~ ~~le~~ ~~droit~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~régence~~ ~~par~~
~~transfert~~ ~~à~~ ~~son~~ ~~propre~~ ~~nom~~ ~~par~~ ~~la~~ ~~raison~~ ~~d'antiquité~~
Il m'est impossible de ~~vous~~ d'écrire d'avantage,
permettez de me nommer avec le plus profond
Respect

Madame!

Worms 27

Leiberg

6
A Madame la Comtesse d'Altony a Florence
du 6 février 1801. à Heiligenberg.

L'importance de l'objet et la hâte qui en est
inséparable, excusent la forme de ma lettre.

Vous voudrez bien, pour l'Inspection des copies
y jointes, prendre Notice de laession, que
M. le Baronde Wächter a fait de sa Terre à
sa Majesté Danoise, il y a eu des écrivains
à la jugé a propos de déclarer a son Tribunal
feodal, que dans ce moment.

en la Comte de Wendel, Grand bailli de Rotembourg,
qui a la Bonté de s'intéresser pour moi, me fait
donner cette nouvelle par son cousin le D^{ou} de
Freiberg - il croit que cetteession va accélérer
le Remboursement des anciens propriétaires, de je
buis Dille, que vous Madame! sœur de ce
Nombré; car je crains beaucoup, que tous les
autres propriétaires, auront bien de la peine a tirer
quelque chose du D^{ou} de Wächter, au quel, cette
Déclaration, a pariment été involontaire, et
attire la honte publique de son Nobilité, sa
femme étant morte dernièrement.

Esperant que vous aiez en attendant reçu mes lettres
de Lo & de Laurier, je me flatte, que votre opinion
sur mon moral & mon Esprit a vous servir, ait changé
a mon avantage & j'ai osé solliciter sur vos Reso-
lutions ultérieures & pour ne pas perdre le moment
favorable j'ai, selon le conseil du Comte de Wendel,
écrit aujourd'hui au grand Bailliage de Rotembourg
de réclamer en votre Nom, contre cetteession,
& notamment contre la prise de possession de D. H. P.

le Roi de Danemarck, en déclarant que: nos Titres
de fief sont de plus ancienne date que laession,
nous croyions nous y devrions opposer aussi long temps,
que d. H. P. Danoise n'aura pas liquidé & remboursé
les propriétaires sur la hypothèque qu'elle croit avoir acquise.

J'écris en même temps le docteur Schneider, du quel
le dit avis opiniâtre, me donne très mauvaise idée
de sa sincérité, je lui envoie de porter vos plaintes
sans perdre de temps, au tribunal provincial de
l'autriche antérieure, & contre l'Invasion du bon
d'ly bon dans votre hypothèque & de faire
saisir les revenus de Birlingen, jusqu'à
votre remboursement.

Je vois que le grand Bailly de Rottembourg n'auroit
du souffrir cette Injustice, sachant, qu'une
dette ne peut être cédée à un autre débiteur sans
le consentement du créancier.

Madame ! d'apprendre, si les Mesures ont
votre approbation & quelles Ordres vous en avez
donnés pour l'achat, des mêmes que la Disposition,
que vous & vobres, faire à dor les 100f qui
sont, comme j'ai eu l'honneur de vous mander
dans mes deux dernières, en ce dans mon Bureau.

Les affaires aiant tout d'un coup changées de
face, je pense que l'achat n'aura plus beau-
coup de peine à acheter; mais j'ai soumis
tout cela à vos propres lumières.

Veuillez Madame agréer les respectueux
homages de votre

Très humble

& c

Lasberg

Madame la femme d'Albilly à Rouen.

daté: Kehlberg le 28 Mars 1801.

Permettez-moi qu'avant d'entrer dans le détail de la lettre que vous avez daigné me m'adresser le 22 février dernier, j'ai l'honneur de vous mettre au courant de votre procès avec M. de Wacker. L'affaire a été envoyée à la Cour des ^{Appels} de l'Autriche antérieure, qui siège à Vienne, pour y être jugé en dernière instance, s'il plaît à Dieu! car vous ne pouvez savoir si M. de W. ne qui s'est retiré à toute hâte, ne trouvera mieux un Tribunal, qui voudra bien traiter mieux quelque chose de son affaire.

Vous voyez Madame! que vous êtes bien plus heureuse que moi, qui fait la feuvre de puis six ans à ce Tribunal de la Sibirie, sans pouvoir obtenir un arrêt contre lui.

Il a dit dans sa Réplique contre moi, que feu M. de Malgau s'étoit engagé envers lui, que si le Capital ne lui seroit devenu durant sa vie, il n'étoit obligé de rembourser que deux ans après que le Titre original lui seroit présenté & quand il a été soumis de produire le Titre de cet engagement, il n'a pu, alors il a dit, que qu'il avoit payé des 30.000^{fr} qu'il devoit à M. de Malgau, depuis 17 ans la somme de 15.000^{fr} & comme il n'a pu en faire la preuve, il a demandé qu'on lui impose au moins le serment que ces 15.000^{fr} n'avaient pas été remboursés par lui. ¶

Malgré tout, M. de Malgau est toujours à Kehlberg, quoiqu'il m'avoit fait le 25 Nov. dernier la promesse d'aller incessamment séjourner à Kehlberg ^{ou est} auprès la Régence, ce qui fait que tout languit faute de sollicitations. Je suis excédé de ces broüdes, qui font que m'attirent des rires & reproches de la part de mon Oncle Comand & de ma famille qui en rejette la faute sur moi.

Je me propose d'aller moi-même à Kehlberg pour apprendre moi-même la Nature & les conditions de cette pension au Prince de Dannebourg.

J'ai écrit aussi de Schwander, & Membre du Conseil Tribunal des appels de l'Autriche antérieure à Vienne pour lui recommander votre affaire, mais je crois qu'il ferait un merveilleux effet, si vous Madame!

Je vous ai aussi de recevoir du grand Bailliage de Kehlberg la réponse sur ma Requête du 10 février, ~~elle est de~~ dont je prends la liberté de vous joindre copie. Vous voyez que le 10 Bailliage dans sa réponse fait semblant d'ignorer la Ruse de Malgau par le Roy de Dannebourg, qu'ignorer cela a eu lieu au grand préjudice des Droits seigneuriaux & Supérieurs à son cas la Seigneurie de Kehlberg. J'ai tout de suite chargé votre avocat de porter sans perdre de temps sa Requête devant le Tribunal provincial de Kehlberg; mais il ne m'a pas rendu compte de cette Commission, il est =

voudriez l'honneur de quelques lignes de votre main ;
c'est un homme droit & complaisant, qui trouverait
tous flatte de votre sollicitation.

Il croit que M. aura saisi avec empressement
la proposition d'un accommodement, que vous lui
avez fait faire ; mais il n'entrera jamais dans les
conditions - il se présentera de la proposition pour
pouvoir remonter au Tribunal des appels, qu'étant
sur le point de traiter à l'amiable avec vous, il
faudrait jurer de ne perdre tout jugement, jusqu'à
la fin de la conclusion de la Trêve ; car il ne
demande pas mieux que de traiter ^{tout} ses Pairs,
jusqu'à ce que ses adversaires, excédés de ses longueurs,
se soumettent à des conditions les plus
défavorables.

La Nonchalance avec laquelle les^{es} Seigneurs traitent
vos affaires, me force de ^{partir} aller moi-même sur les
lieux pour en prendre une fois ample & juste
information de l'état où elle se trouvent ;
je ne manquerai de vous mander des Nouvelles
brevement même le résultat de mes Perquisitions.

Je suis charmé de voir des bruits bien douloureux pour moi,
je me souviens j'étais dans une lettre de l'Edimbourg les malheurs
dont le sort a été si malheureux depuis le commencement de
l'année dernière, je suis en arrivant à Paris dans celle
du 26 Janvier - les trois sanglants que mon oncle
de Lincoln m'avait fait, le reste presque certain d'un
Capital de 300000 qu'il a dû m'acquiescer, sa déposition
de l'emploi qu'il avait, le son mariage que mon père a eu
triste avec une fille de rien, les procès de mes frères &
sœurs qui se débattaient sur la donation de son oncle
de Lincoln pour partager son héritage entre eux, le peu
trouble de malheur, la mort de votre fille aînée, que vous
avez perdue le 24 Sept. sans qu'il ait été auparavant malade
un seul jour par des convulsions horribles.

Voilà je crois assez de matière pour rendre le front de la
vie, aussi en Suisse assez las, mais je n'aurais pas les faits
je me regarderais même au spectacle bien superflus dans la
société. Les bons & les grands hommes disparaissent pour
à peu de jours cette malheureuse Pléiade, et il n'y a que
des ombres & des débris qui regrettent le monde !

Que vous dirai-je Madame ! sur la lettre que vous m'avez
d'espérer ? - je ne suis plus malheureux à l'avis un
peu pour les autres ; mais je n'en ai pas pour
vous une lettre, qui est la quelle je ne puis, peut-être
saigner ; mais, je le suis, je ne guérira jamais.

Vous m'avez lui exigé un accommodement - s'il y jamais un homme
qui ait fait signe c'est lui ; mais -

Non enim est pro cuius ore sit sibi !
Je suis à vous au profond respect
L. de Saxe.